

Curriculum vitae

NOM DE FAMILLE :	Hofma ski	
PRÉNOM :	Piotr	
DEUXIÈME PRÉNOM :		
SEXE :	Homme	
DATE DE NAISSANCE :	6 mars 1956	
NATIONALITÉ :	Polonaise	
CRITÈRES RÉGIONAUX :	Europe orientale	
SECONDE NATIONALITÉ : (LE CAS ÉCHÉANT)		
ÉTAT CIVIL :	Marié	
LISTE A/LISTE B :	Liste A	
LANGUES	Langue maternelle : Polonais	
- ANGLAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- ALLEMAND	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- AUTRES	Russe : (à l'écrit) Débutant	(à l'oral) Débutant
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES : Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire		
Avril 1997		
- Institution :	Présidence de la république de Pologne	
- Diplôme(s) obtenu(s) :	Titre de professeur	
Octobre 1987		
- Institution :	Université de Silésie, Katowice	
- Diplôme(s) obtenu(s) :	Habilitation	
Octobre 1981		
- Institution :	Université Nicolaus Copernicus, Toru	
- Diplôme(s) obtenu(s) :	Doctorat	
Octobre 1974-juin 1978		
- Institution :	Université Nicolaus Copernicus, Toru	
- Diplôme(s) obtenu(s) :	Maîtrise de droit	

Septembre 1970-juin 1974

- Institution : Lycée d'enseignement secondaire Adam Mickiewicz, Miastko
- Diplôme(s) obtenu(s) : Baccalauréat

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : : *Date, employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire*
- Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant

Depuis juillet 1996

- *Employeur :* Cour suprême de la république de Pologne
- *Intitulé du poste :* Juge
- *Autres informations :* Également porte-parole

Depuis octobre 2001

- *Employeur :* Université Jagiellonian, Cracovie
- *Intitulé du poste :* Professeur titulaire
- *Autres informations :* Titulaire de la chaire de Procédure pénale

Octobre 1990-septembre 2002

- *Employeur :* Université de Białystok
- *Intitulé du poste :* Professeur agrégé
- *Autres informations :* Titulaire de la chaire de Droit pénal

Septembre 1994-juillet 1996

- *Employeur :* Cour d'appel de Białystok
- *Intitulé du poste :* Juge

Octobre 1982-septembre 1990

- *Employeur :* Université de Silésie, Katowice
- *Intitulé du poste :* Maître assistant, professeur agrégé

Octobre 1978-septembre 1982

- *Employeur :* Université Nicolaus Copernicus, Toru
- *Intitulé du poste :* Maître assistant

AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PERTINENTES :

- Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire

Depuis septembre 1991

- *Activité :* Participation au processus législatif en tant qu'expert et membre (depuis 2013 en tant que président) de la Commission pour la Codification du droit pénal

Depuis mars 2005

- *Activité :* Membre du Comité consultatif sur le droit européen au ministère de la Justice

Septembre 1992-juin 2008

- *Activité :* Conférencier à l'École internationale des droits de l'homme, Comité d'Helsinki

Septembre 1994-juin 2008

- *Activité :* Conférencier à l'Académie de police pour l'Europe centrale

2001-2006

Activité : Membre de comités d'experts du Conseil de l'Europe (Groupe de réflexion sur les développements de la coopération internationale dans le domaine pénal – 2001-2002 ; Comité d'experts sur la Justice pénale transnationale – 2004-2006)

PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES

A. Publications les plus importantes dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale :

1. *Kodeks post powania karnego. Komentarz (Commentaire du Code de procédure pénale)* (éd. resp. et co-auteur), 4^e éd., Varsovie, C.H. Beck, 2011-2012, vol. I : 1623 p., vol. II : 1011 p., vol. III : 1279 p.
2. *Kodeks karny. Komentarz (Le Code pénal. Commentaire)* (co-auteur), M. Filar (éd.), 5^e éd., Varsovie, LexisNexis, 2012, 1517 p.
3. *Proces karny. Zarys systemu (Procédures pénales. Lignes directrices)* (co-auteur), Varsovie, LexisNexis, 2013, 654 p.
4. *System prawa karnego procesowego (Le Système de procédure pénale)* (éd. resp.), vol. I-XVIII, Varsovie, LexisNexis, 2013-2018 ; vol. I, partie 1: 831 p., vol. I, partie 2 : 822 p., volumes suivant en prép.
5. *Samodzielno jurysdykcyjna s du karnego (L'Indépendance juridictionnelle de la Cour pénale)*, Katowice, 1988, 298 p.
6. *Politique gouvernementale et État de droit (Aspects théoriques et pratiques en Pologne et aux Pays-Bas) en anglais*, (coéditeur et co-auteur), Białystok-Utrecht, 1997, 265 p.
7. *wiadek anonimowy w procesie karnym (Le Témoin anonyme dans les procédures pénales)*, Cracovie, Zakamycze, 1998, 182 p.
8. *Le Mandat d'arrêt européen et sa mise en œuvre dans les États membres de l'Union européenne* (en anglais), (coéditeur et co-auteur), Varsovie, C.H. Beck, 2008, 390 p.
9. *Elementy metodyki pracy s dziego sprawach karnych (Diversité des méthodes de travail des juges dans les affaires pénales)* (co-auteur), 3^e éd., Varsovie, Wolters Kluwer, 2011, 586 p.
10. *Neue Erscheinungsformen der Kriminalität in ihrer Auswirkung auf das Straf- und Strafprozessrecht (Les Nouvelles Formes de criminalité et leur Influence sur le droit pénal et la procédure pénale)* (coéditeur et co-auteur), Białystok, Temida 2, 1996, 207 p.
11. *Kriminalität im Grenzgebiet (La Criminalité dans les zones frontalières)* (co-auteur), Gerhard Wolf (éd.), Berlin-Heidelberg, 2002, 269 p.
12. *Maßnahmen gegen Organisierte Kriminalität im Rechtsstaat – Möglichkeiten und Grenzen (Moyens de lutte contre le crime organisé dans un État de droit. Possibilités et limites)* (co-auteur), Bahri Öztürk et W. Gropp,(éd.), Ankara, Seçkin, 2003, 234 p.
13. *Transition entre systèmes de procédure pénale* (co-auteur), (en anglais), B. Paviši (éd), Rijeka, 2004, 298 p.
14. « Granice kryminalizacji aborcji w Europie Zachodniej » (Limites pour la pénalisation de l'avortement en Europe occidentale), *Przeegl d Prawa Karnego* (Mémento de droit pénal), n° 6, 1992, p. 91-109.
15. « W sprawie nowelizacji przepisów o obronie koniecznej » (Sur les dispositions modificatrices concernant le droit à l'autodéfense), dans *Z problematyki prawa karnego* (Questions de droit pénal) (éd.), Białystok, Temida 2, 1994, p. 79-102.
16. « La route ouverte par la nouvelle constitution polonaise et le code de droit pénal et de procédure pénale », dans *Comparative Criminal Justice System: From Diversity to Rapprochement* (en anglais) ; conférence internationale pour le 25^e anniversaire de l'Institut international de hautes études en sciences pénales , Syracuse (Italie), 16-20 déc. 1997, Eres AIDP, 1998, p. 255-259.
17. « Odpowiedzialno za przest pstwa popełnione za granic » (la responsabilité pour les crimes commis à l'étranger), dans *Nowa kodyfikacja karna (La Nouvelle Codification pénale)*, vol. 26, Varsovie, 1999, p. 165-181.
18. « O jawno ci posiedze s dowych w procesie karnym » (Sur l'ouverture des audiences dans les procédures pénales), dans le livre commémoratif en hommage au professeur Andrzej Bulsiewicz, Toru , TNOiK, 2004, p. 119-133.
19. « Die internationale Zusammenarbeit bei grenzüberschreitender Kriminalität aus der Sicht Polens », (Coopération internationale en matière de criminalité transfrontalière, selon la perspective polonaise), dans *Strafrechtsentwicklung in Osteuropa: Zwischen bewältigten und neuen Herausforderungen (Évolution du droit pénal en Europe : entre anciens et nouveaux défis)*, A. Eser, J. Arnold, J. Trappe (éd.), Berlin: Dunkcker-et-Humboldt, 2006, p. 400-406.
20. « Reguły kolizyjne w obszarze mi dzynarodowej współpracy w sprawach karnych » (Règles de conflits en coopération internationale dans les questions pénales) (co-auteur), *Pa stwo i Prawo (État et Droit)*, n° 11, 2006, p. 29-42.
21. « Przyszło cigania karnego w Europie » (L'avenir de la poursuite pénale en Europe), *Aperçu judiciaire européen*, n° 12, 2006, p. 4-11.
22. « Polnische Erfahrungen mit dem inkognito Zeuge » (Expériences polonaises avec le témoin anonyme), dans *Grundlagen des Straf- und Strafverfahrensrecht (Fondements du droit pénal et de la procédure pénal)*, M. Böse et D. Sternberg-Lieben (éd.), Berlin, Duncker und Humblot, 2009, p. 645-656.

23. « Wielka reforma Kodeksu post powania karnego. Zagadnienia modelowe » (La Réforme du Code de procédure pénale. Questions représentatives), *Forum Prawnicze (Forum juridique)*, n° 4, 2013, p. 9-24.

B. Publications les plus importantes dans le domaine de la protection des droits de l'homme

1. *Ochrona praw człowieka (La Protection des droits de l'homme)*, Białystok, Temida 2, 1994, 339 p.
2. *Konwencja o ochronie praw człowieka i podstawowych wolno ci. Komentarz (La Convention pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Commentaire)*, vol. I-II, Varsovie, C.H. Beck, 2011, 833 et 773 p.
3. *Europejska Konwencja Praw Człowieka i jej znaczenie dla prawa karnego materialnego, procesowego i wykonawczego (La Convention européenne des droits de l'homme et son importance pour le droit pénal, les procédures pénales et le droit exécutif)*, Białystok, Temida 2, 1993, 398 p.
4. *Konwencja europejska a prawo karne (La Convention européenne et le Droit pénal)*, Toru , TNOiK, 1995, 369 p.
5. *Nowe polskie prawo karne w wietle europejskich standardów w zakresie ochrony praw człowieka (Le Nouveau Droit pénal polonais à la lumière des normes européennes de protection des droits de l'homme)*, Varsovie CZSW, 1997, 72 p.
6. *L'État de droit après le communisme* (en anglais) (co-auteur), A. Czarnota et M. Krygier (éd.), Londres, Dartmouth, 1998, 239 p.
7. « Europejskie standardy praw człowieka w zakresie kontroli stosowania przymusu a reforma kodeksu post powania karnego » (Application des normes européennes de protection des droits de l'homme au contrôle de coercition dans le cadre de la modification du Code de procédure pénale), dans le livre commémoratif en hommage au professeur Marian Cie lak, Cracovie, 1993, p. 451-460.
8. « Europejska konwencja o zapobieganiu torturom oraz innym formom nieludzkiego i poni aj cego traktowania lub karania » (La Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines u traitements inhumains ou dégradants), *Przegl d Policyjny (Mémento Police)*, n° 3-4, 1993, p. 5-19.
9. « La Pologne après la ratification de la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales » (en anglais), *Helsinki Monitor*, n° 1, 1995, p. 45-55.
10. « Menschenrechtsschutz in Polen und Reformen des Straf- und Strafprozeßrechts nach der politischen Wende 1989 » (La Protection des droits de l'homme en Pologne et la Réforme du droit pénal et de la procédure pénale après la transformation politique de 1989), *Schriftenreihe der Österreichischen Juristenkommission, Kritik und Fortschritt im Rechtsstaat. Rechtsstaat – Liberalisierung und Strukturreform, Österreich*, Vienne, 1998, p. 297-307.
11. «Veränderungen in Polen nach der Ratifizierung der Europäischen Konvention über den Schutz der Menschenrechte und Grundfreiheiten unter besondere Berücksichtigung des Strafrechtssystems» (Changements en Pologne après la ratification de la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en mettant un accent particulier sur le système du droit pénal), dans *The History of Supreme Courts of Europe and the Development of Human Rights*, Budapest, 1999, p. 371-405.
12. « Wpływ Europejskiej Konwencji Praw Człowieka i Podstawowych Wolno ci na rozwój polskiego procesu karnego » (Influence de la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans l'évolution de la procédure pénale polonaise) (co-auteur), dans *Polska w Radzie Europy. 10 lat członkostwa. Wybrane zagadnienia (La Pologne au Conseil de l'Europe. Membres depuis dix ans. Questions choisies)*, H. Machi ska (éd.), Varsovie, OIRE, 2002, p. 24-154.
13. « Gwarancje art. 5 i art. 6 Europejskiej Konwencji Praw Człowieka w znowelizowanym polskim procesie karym » (Les Garanties offertes par les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme dans la procédure pénale polonaise modifiée), *European Judicial Overview*, n° 1, 2014, p. 32-39.

SEMINAIRES LES PLUS PERTINENTS

27 avril-15 mai 1992: Promotion et protection internationale des droits de l'homme en matière de droit et de pratique internes, La Haye (Pays-Bas)

16-19 juin 1993: Les Normes internationales des droits de l'homme dans le droit pénal polonais (présent et futur), M dralin (Pologne)

28-31 mars 1996: Europäisches Kolloquium über Besondere Ermittlungsmaßnahmen zur Verfolgung Organisierten Kriminalität (Colloque européen sur les mesures d'investigations spéciales pour lutter contre le crime organisé), université de Leipzig (Allemagne)

19-20 déc. 1996: L'application de la Convention européenne des droits de l'homme par les juridictions suprêmes, Paris (France)

2-4 juillet 1997: L'administration de la justice et la gestion des tribunaux, Bordeaux (France)

18-20 sept. 1997: Beweisgewinnungsmethoden und Beweisverwertungsverbote in den Ländern der Europäischen Union und vergleichbaren Rechtsordnungen (L'interdiction de la preuve dans les États membres de l'Union européenne et autres systèmes juridiques), Vienne (Autriche)

16-20 déc. 1997: Le système de justice pénale, étude comparative : de la diversité au rapprochement, Conférence AIDP, Syracuse (Italie)

19-20 mars 1998: La procédure pénale et la Convention européenne des droits de l'homme, Sofia (Bulgarie)

17-18 avril 1998: Politique gouvernementale et État de droit, colloque polonais-néerlandais, Utrecht (Pays-Bas)

17-18 mai 1999: Les droits de l'homme dans le cadre du droit communautaire et de la Convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Popowo (Pologne)

24-27 juin 1999: Przeszłość przygraniczna. Postpowanie karne przeciwko cudzoziemcom w Polsce (Criminalité transfrontalière. Procédure pénale contre les étrangers en Pologne), Poznań (Pologne)

22-29 sept. 2001: Maßnahmen gegen Organisierte Kriminalität im Rechtsstaat Möglichkeiten und Grenzen (Moyens de lutter contre le crime organisé dans un État de droit. Possibilités et limites), Izmir (Turquie)

17-19 oct. 2001: Atelier sur la poursuite des crimes de guerre, Interlaken (Suisse)

25-27 oct. 2002: 7. Tagung im Rahmen des Projektes „Kriminalität im Grenzgebiet“. Das Strafverfahrensgesetzbuch der Republik Polen - *Kodeks post powania karnego* (7^e Atelier organisé dans le cadre du projet « Criminalité transfrontalière ». Code de procédure pénale de la république de Pologne), Francfort-sur-Oder (Allemagne)

17-20 sept. 2003: Theoretische Probleme und praktische Anwendung von Absprachen im Strafverfahren (Aspects théorique et pratique de la négociation de plaidoyer dans les procédures pénales), Dresde (Allemagne)

26 sept.-2 oct. 2004: Präventive und repressive Maßnahmen vor dem Hintergrund des 11. September 2001 (Mesures préventives et coercitives dans le cadre des événements du 11 septembre 2001), Gießen (Allemagne)

3-5 oct. 2005: Strafverteidigung vor neuen Herausforderungen (La défense en matière pénale à la lumière de nouveaux défis), Cologne (Allemagne)

9-12 nov. 2006: Le Mandat d'arrêt européen et sa mise en œuvre dans les États membres de l'Union européenne. Développements actuels et à venir, Cracovie (Pologne)

7-9 mai 2009: Ochrona interesów finansowych Wspólnoty Europejskiej a przemiany instytucjonalne Unii Europejskiej (La protection des intérêts financiers de la Communauté européenne et les changements institutionnels de l'Union européenne), Varsovie (Pologne)

15-17 mai 2013: 6^e Rencontres du réseau des procureurs ou institutions équivalentes de cours suprêmes judiciaires des États membres de l'Union européenne. Synergies et réponses : Défis concernant l'intégration du futur Bureau du procureur européen dans les législations nationales des États membres de l'Union européenne, Cracovie (Pologne)

22-24 mai 2013: Neue Tendenzen im Strafprozessrecht – Deutschland, Ukraine, Polen (Nouvelles tendances de la procédure pénale – Allemagne, Ukraine, Pologne), Fischbachau (Allemagne)

APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

1. Association de recherche en droit européen
2. Association internationale de droit pénal (AIDP)
3. Association de droit pénal

DISTINCTIONS REÇUES

Prix

1993 Prix du recteur de l'université de Varsovie pour réalisation de travaux de recherche

1990 Prix du recteur de l'université de Silésie pour réalisation de travaux de recherche et résultats dans le domaine de l'enseignement du droit

1984 Prix du recteur de l'université de Silésie pour réalisation de travaux de recherche

1982 Prix du recteur de l'université Nicolaus Copernicus pour résultats dans le domaine de l'enseignement du droit

1981 Prix du recteur de l'université Nicolaus Copernicus pour réalisation de travaux de recherche

Distinctions

Membre du Conseil scientifique de *Probation* (depuis 2008)

Membre du Conseil scientifique de l'Académie des sciences polonaise (2008-2010)

Membre du Comité scientifique de *European Judicial Overview* (depuis 2005)

Membre du Comité de rédaction de *Przeegląd Policyjny* (depuis 1991)

INTERETS PERSONNELS

1. Droit pénal, et plus particulièrement procédure pénale
2. Protection des droits de l'homme, et plus particulièrement protection des droits de l'accusé et des victimes
3. Aspects constitutionnels du droit pénal
4. Coopération internationale dans le domaine pénal

5. Jurisdiction internationale, conflit de juridiction.

DIVERS

Depuis 2013 : Direction d'un projet de recherche international consacré à « l'utilisation de preuves obtenues en-dehors des usages de la procédure pénale ». Ce projet met également l'accent sur les preuves obtenues à l'étranger.

Depuis 1996 : Contribution dans le cadre du Groupe de travail et de recherche européen (*Europäisches Arbeitskreis*)

2005-2007: Direction d'un projet de recherche international intitulé « Le Mandat d'arrêt européen et sa Mise en œuvre dans les États membres de l'Union européenne ».